

05



vie commune

Septembre 2025



04 Vivre ensemble

Rencontre avec Patricia
Constantin

06 Territoire

Une nouvelle télécabine

08 Législature

« Soyez fiers d'Ayent »

Sommaire

Vivre ensemble

Patricia Constantin :
faire de la politique
avec le cœur

04

Territoire

Une nouvelle
télécabine « Grillesses
– Bâté » pour cet
hiver

06

Législature

Plan de législature
2025-2028

08

Mobilité

La nouvelle
décharge d'Utignou

14

Rencontre

Un éducateur
musicien, amoureux
des gens, à la tête
de « la Naftaline »

16

Agenda

18

Conseils

19





Édito

*Le mot du président
Mathieu Aymon*



Une nouvelle législature s'ouvre toujours comme une page blanche. Depuis un peu plus de six mois, cette page commence à se remplir de gestes concrets et d'intentions futures.

Deux nouvelles médecins ont rejoint la Maison de la santé à Saint-Romain. Leur présence, aussi discrète qu'essentielle, vient renforcer un tissu de soins de proximité auquel nous tenons. Plus haut, les travaux de la future télécabine Grillesses-Bâté avancent avec mesure. Si les flocons tiennent leur promesse, elle accueillera ses premiers passagers dès Noël 2025, offrant aux skieurs comme aux promeneurs un confort renouvelé sans altérer la beauté du site.

Au sein même de notre administration, une nouvelle grille salariale a été adoptée. Elle entrera en vigueur en 2026 et témoigne d'une attention portée à celles et ceux qui, dans l'ombre souvent, assurent le bon fonctionnement de notre commune.

Le plan de législature que nous avons posé ensemble trace les lignes d'un avenir pensé à hauteur de nos habitantes et habitants : un avenir qui conjugue la sobriété des moyens à la richesse des liens. Notre mot d'ordre — Soyez fiers d'Ayent — se veut une invitation. Celle d'un territoire que l'on habite, que l'on soigne, que l'on transmet.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro de Vie commune.

04 VIVRE ENSEMBLE

Patricia Constantin : faire de la politique avec le cœur

Elle est la première citoyenne du canton, élue à la présidence du Grand Conseil en avril de cette année. Et elle est d'Ayent! En tout cas de cœur, car, en fait, Patricia Constantin est née Meyer, d'une mère originaire de Chalais et d'un père jurassien, décédé alors qu'elle n'avait que 6 ans. C'est le mariage qui l'a amenée dans la commune, « qu'elle ne quitterait pour rien au monde ».

A 54 ans, Patricia Constantin est la huitième femme à accéder à la présidence du Grand Conseil valaisan depuis... 1388. Et fait rare, elle est appréciée, à gauche comme à droite.



Rencontre avec une femme de cœur



Patricia Constantin

Parlez-nous de vous, comment êtes-vous entrée en politique ?

J'ai perdu mon père très jeune, alors que nous habitions la Neuveville. C'est un fait marquant de ma vie. Mon frère, plus âgé et déjà en apprentissage, est resté à Neuchâtel. Je suis

arrivée seule, avec ma maman, à Sion. Elle devait travailler et je rentrais de l'école avec la clé autour du cou.

Je suis d'une génération où rien n'était donné. Je n'ai pas suivi des études poussées, parce qu'il fallait très vite gagner sa vie. J'ai eu une superbe enfance, mais je sais ce qu'est le mérite. Cela a forgé en moi une grande attention aux problèmes sociaux.

Donc votre engagement à gauche ?

Oui, même si je n'aime pas les extrêmes. Je pense qu'il faut savoir écouter, s'écouter et qu'il y a de bonnes idées dans chaque parti.

Mon engagement est social, pour que chacun ait un travail décent ou que nos aînés puissent vivre dignement. Ce sont des priorités pour moi. Ma Maman aura bientôt 90 ans. Je vois des seniors autour de moi qui n'ont pas plus de 2'000 francs par mois pour vivre. C'est hallucinant ! Ce n'est pas normal, après avoir travaillé toute une vie. Cette vision n'est ni de droite ni de gauche, c'est une simple question de dignité.

Vous avez été durant seize ans au Conseil général d'Ayent. Quelle relation avez-vous avec cette commune ?

J'habite Ayent depuis l'âge de 23 ans. Je m'y suis installée par mariage. La vie faisant je me suis séparée de mon mari, mais j'ai souhaité rester dans cette commune, que j'aime profondément.

Je me suis impliquée dans vie locale. Même si je travaille à Sion, au syndicat Unia, je suis heureuse de retrouver en soirée le calme et la nature qui me ressourcent. Mes deux filles, de 22 et 23 ans, habitent avec moi. On m'a souvent posé la question : comment t'es-tu intégrée ? Et bien parfaitement ! Les Ayentôts sont de nature accueillante et chaleureuse.

Vous avez placé votre présidence du Grand Conseil sous le signe des traditions valaisannes. Qu'est-ce que cela signifie ?

C'est important pour moi. Les Ayentôts sont d'ailleurs très fiers de leur patrimoine ! J'ai beaucoup de liens avec les associations de la commune et notamment avec le musée des bisses, qui est aujourd'hui géré d'une manière très professionnelle. C'est un trésor pour Ayent ! Lorsque je présidais la commission de la culture du Grand Conseil, nous avons développé des projets pour contribuer à ce que le musée soit celui qu'il est aujourd'hui. Je ne rate pas les événements qui y sont organisés.

Je regrette parfois qu'il y ait une rivalité entre « ceux d'en bas » et Anzère, car nous ne sommes qu'une seule commune et avoir une station de ski est une chance. J'ai l'impression que ce sentiment que je ressentais est en train de s'estomper. Tant mieux car il faut savoir « honorer le passé pour construire le futur ».

Qu'est-ce qui vous mobilise le plus aujourd'hui en politique ?

Les événements dramatiques de Blatten ont soulevé le canton et ont rappelé que la montagne peut être très dangereuse. Je souhaite que l'on s'en souvienne et qu'on la protège, pour nous protéger, car je crains fort que les années futures nous amènent d'autres catastrophes. J'ai beaucoup de respect pour les personnes qui s'occupent des dangers naturels et d'une manière générale pour toutes les personnes qui entretiennent nos magnifiques paysages.

Un endroit que vous aimez à Ayent ?

Le barrage du Rawyl est un endroit que j'affectionne particulièrement.

Et le meilleur souvenir en 30 ans ?

Difficile à dire, mais en général les fêtes villageoises sont des instants uniques et très conviviaux. Elles reflètent l'identité de chaque village d'Ayent.

06 TERRITOIRE

Une nouvelle télécabine « Grillesses – Bâté » pour cet hiver.

Le compte à rebours a commencé et si tout se passe comme prévu, le domaine skiable d'Anzère va s'enrichir d'une nouvelle télécabine cet hiver, qui vise à améliorer la desserte du secteur de la Chaux et l'accès aux Rousses.

L'installation moderne pourra transporter 1'900 skieurs à l'heure, contre 700 actuellement, soit pratiquement 3 fois plus. Et des cabines vont remplacer les vieux sièges historiques du « Bâté », sur lesquels nous avons grelotté plus souvent qu'à notre tour !

Après 55 ans de loyaux services, le télésiège démonté cet automne

Pour Anzère, c'est une sacrée page qui se tourne, tant le « Bâté » fait partie de l'histoire de la station.

C'est en 1970 que la société Willy Bühler a construit ce télésiège fixe à 2 places. Le « Duez – Bâté » jouait alors avant tout un rôle de liaison, pour rejoindre le secteur des « Rousses » depuis le domaine skiable principal du « Pas de Maimbré – Tsallan ». 17 ans plus tard, le télésiège s'est transformé et a été modernisé. Les travaux ont été menés par le constructeur Von Roll, qui avait déjà assuré le remplacement de la première section du télésiège 3 places « Les Rousses – Combe de Serin ». Ce dernier sera démonté cet automne, pour laisser la place à une nouvelle télécabine.

Pourquoi avoir opté pour une télécabine aujourd'hui ?

Selon le spécialiste Garaventa, qui mène les travaux avec un consortium valaisan, les coûts de construction sont sensiblement les mêmes, car une télécabine nécessite moins de pylônes et moins de cabines. En plus, le confort en sera l'avantage décisif, car en période de froid, les trajets sont nettement plus agréables et finalement, ce sera la première étape vers une exploitation 4 saisons.



Au revoir à l'ancien Bâté



Améliorer le domaine skiable sans toucher à l'environnement naturel.

La nouvelle installation ne vise pas à étendre le domaine skiable, mais à optimiser l'existant. Aujourd'hui, le télésiège du Bâté permet d'accéder à 1,6 km de pistes. Grâce à la nouvelle télécabine ce seront 11,3 km qui seront mis à disposition des skieurs et snowboarders, sans construction supplémentaire. Le secteur de la Chaux sera beaucoup mieux desservi et deviendra à n'en pas douter le quatrième pilier du domaine skiable d'Anzère.

Ce projet s'inscrit par ailleurs dans une démarche plus large, l'amélioration du domaine skiable, qui prévoit aussi l'installation de canons à neige, pour assurer l'utilisation du secteur dès l'ouverture de la saison. Leur mise en service, dans les secteurs de la Chaux et des Rousses, interviendra lorsque la conduite d'alimentation en eau, depuis les Andins, sera en place.

Un planning serré, mais réaliste

L'avancement des travaux suit le planning initialement prévu et l'ouverture du nouveau tronçon « Grillesses – Bâté » est prévue pour décembre 2025.

Les différentes phases comprennent la construction des bâtiments, la mise en place des pylônes, puis, à partir de mi-septembre, le câblage, l'électromécanique, les tests et l'homologation.

A noter qu'aucune route n'a été construite pour la mise en place des pylônes, afin de préserver au mieux les alpages.

Pour le futur, TéléAnzère SA prévoit 2 étapes distinctes :

- Tout d'abord, en 2028, la construction d'un accès direct aux pistes depuis la station d'Anzère, avec le tronçon Pralan – Grillesses.
- Puis l'extension du Bâté vers les Rousses est programmées pour 2037. A ce moment-là, la liaison Anzère – barrage de Tseuzier permettra au mieux l'utilisation 4 saisons des remontées mécaniques.

La nouvelle télécabine en chiffres

	ANCIEN TÉLÉSIÈGE	NOUVELLE TÉLÉCABINE
TYPE D'INSTALLATION	92 sièges fixes 2 places	38 cabines débrayables 10 places
CONSTRUCTION/TRANSFORMATION	1970/1987	2025
ALTITUDE	Aval : 2086 m Amont : 2420 m Dénivelé : 334 m	Aval : 1820 m Amont : 2420 m Dénivelé : 600 m
CARACTÉRISTIQUES	Longueur de la ligne : 1067 m Nombre de pylônes : 14	Longueur de la ligne : 1750 m Nombre de pylônes : 9
TEMPS DE TRAJET	8 minutes	6 minutes 25 sec

08

LÉGISLATURE



**« Soyez fiers
d'Ayent »**



Au cours de cette législature, le Conseil Communal veut achever les projets en cours et réaliser des aménagements cohérents pour mieux maîtriser le développement de notre territoire.

Il souhaite également dynamiser la qualité de vie et mettre en œuvre des projets visant l'amélioration des services et infrastructures.

Le Conseil Communal s'engage à renforcer la cohésion sociale, la transmission de nos traditions et la mise en valeur de notre patrimoine en encourageant le partage entre les générations.

Programme de législature 2025-2028

Actions phares

Renforcer le vivre ensemble

- 1 Se doter d'une politique culturelle et sportive
- 2 Établir une politique de soutien pour les différentes générations
- 3 Consolider la coopération et/ou la collaboration avec les villages

Actions phares

Aménager notre territoire de manière cohérente et développer la mobilité

- 1 Définir puis faire connaître la stratégie d'aménagement du territoire en prenant en compte les changements climatiques
- 2 Finaliser et homologuer le PAZ et le RCCZ
- 3 Dans le cadre d'un plan global de mobilité, finaliser et mettre en œuvre les différents plans d'action

DÉFI 4

Défi trans

Maîtriser n

- 1 Prioriser les inv
- 2 Établir un plan minimum
- 3 Gérer les plans des installations, véhicules
- 4 Analyser l'efficacité des mesures

DÉFI 3

Soyez fiers d'Ayent

Ambition

Au cours de cette législature, nous voulons achever les projets en cours et réaliser des aménagements cohérents pour mieux maîtriser le développement de notre territoire.

Nous souhaitons également dynamiser la qualité de vie et mettre en œuvre des projets visant l'amélioration des services et infrastructures. Nous nous engageons à renforcer la cohésion sociale, la transmission de nos traditions et la mise en valeur de notre patrimoine en encourageant le partage entre les générations.

Actions phares

Favoriser et encourager un développement économique et harmonieux

- 1 Accompagner la transition dans l'agriculture et la viticulture
- 2 Favoriser l'arrivée et l'implantation d'entreprises
- 3 Améliorer l'efficacité des entreprises publiques par la mutualisation des services

Actions phares

Améliorer les services à la population

- 1 Mettre en place une communication pro-active (site internet, guichets virtuels, rencontres citoyennes, accueil des nouveaux habitants, amélioration de l'interaction avec les citoyens...)
- 2 Finaliser les projets en cours selon la planification financière
- 3 S'assurer d'un usage rationnel de nos ressources en eau

DÉFI 1

DÉFI 2

transversal

nos finances

investissements à venir

financier sur 8 ans

de renouvellement

ns, machines, mobi-

...

science du fonction-

un

12

Plan de législature 2025-2028

En mai dernier, le Conseil Communal s'est retrouvé au Castel d'Uvrier, sur l'éperon méridional de notre commune, pour prendre le temps de réfléchir. Réfléchir à ce que nous voulons faire, ici à Ayent, durant les quatre prochaines années.

Accompagnés par Gilles Chabré, accoucheur d'idées, les membres du Conseil ont travaillé à poser des bases réalistes. Une seconde séance a suivi, cette fois pour poser sur une infographie claire et lisible les fruits de cette démarche collective: quatre défis majeurs, un défi transversal et seize actions phares qui guideront le Conseil Communal pour les quatre prochaines années.



Le slogan, ou le but à atteindre

Le slogan de ce programme donne le ton: Soyez fiers d'Ayent. Un message simple et fort qui invite chacune et chacun à prendre part à un projet collectif, à regarder sa commune avec confiance et à se dire qu'on avance ensemble.

Le premier défi concerne l'économie locale. L'agriculture et la viticulture changent, les besoins évoluent. Le Conseil veut soutenir ces secteurs, accueillir également de nouvelles entreprises, et améliorer le fonctionnement de certaines structures para-publiques par la mutualisation des ressources.

Le deuxième défi touche au cœur même de l'action publique: améliorer les services à la population. Cela passe par une meilleure communication – en ligne comme sur le terrain – et des moyens de garder un lien de qualité entre l'administration et la population. Il s'agit aussi de terminer les projets commencés et de mieux gérer notre ressource en eau, dans son multiusage, essentielle pour aujourd'hui comme pour demain.

Le troisième défi, celui de l'aménagement du territoire et de la mobilité, s'inscrit dans une vision d'ensemble. Face aux changements climatiques, il devient impératif de redéfinir les usages du sol avec discernement. Finaliser le PAZ et le RCCZ, deux outils cruciaux, revient à donner au territoire les moyens de son équilibre. Quant à la mobilité, pensée globalement, elle doit concilier accessibilité, durabilité et sécurité.

Le quatrième défi est celui du lien social. Renforcer le vivre-ensemble passe par l'adoption d'une politique culturelle et sportive ambitieuse, d'un soutien aux générations dans leur diversité, et par un renforcement des liens entre les villages et l'administration communale – autant de chantiers qui demandent de l'écoute et du dialogue.

Enfin, **le défi transversal**, celui des finances, irrigue l'ensemble. Prioriser les investissements, établir une projection financière à huit ans et interroger en permanence l'efficacité du fonctionnement communal: le bon usage des ressources publiques est une condition pour faire avancer tous les autres projets efficacement.

L'avenir communal grâce au plan de législature

Ce plan de législature n'est pas un catalogue d'intentions, mais le fruit d'un travail concret. Il tient compte de la réalité d'Ayent, de ses atouts, de ses besoins et de ses ambitions. Certaines idées ressemblent à ce que l'on peut voir ailleurs, mais d'autres sont profondément liées à notre commune.

Car, en fin de compte, élaborer un programme politique, c'est parler d'avenir – et donc d'héritage. Enracinée dans les réalités d'aujourd'hui, cette législature regarde demain avec une ambition simple: faire d'Ayent un territoire dont chaque habitante et habitant pourra dire: *J'en suis fier.*



14 MOBILITÉ

La décharge d'Utignou reprendra bientôt du service.

La commune d'Ayent a obtenu l'autorisation de faire revivre la décharge d'Utignou, sur la route d'Anzère, pour y stocker les matériaux d'excavation propres, comme la terre creusée lors de la construction d'une maison ou d'un chalet. Actuellement, les entreprises doivent la transporter ailleurs que sur la commune. Ce ne sera bientôt plus le cas.

D'ici cet automne, la décharge sera en service, ouverte aux utilisateurs des communes d'Arbaz, Grimsuat et Ayent.



Un plan cantonal

Le service technique de la commune, sous la houlette de la conseillère communale Ursula Däppen, en charge de la gestion des déchets, a dû travailler d'arrache-pied, depuis un an, pour répondre aux défis légaux et environnementaux posés par le plan cantonal de gestion des décharges et des installations de valorisation de déchets minéraux, adopté en août 2024.

Il s'agit là d'une affaire sérieuse et en Suisse, les normes de protection de l'environnement sont particulièrement strictes. Le plan d'action cantonal a dressé un état des lieux des infrastructures existantes, et défini les grands principes de gestion future des décharges, à savoir « refuser, réduire, réutiliser, recycler et rendre à la terre ».

Une nouvelle vie pour la décharge d'Utignou

Ayent avait déjà une décharge de type A, où était stockée la terre d'excavation ou de percement non polluée et non valorisable mais elle n'était plus en service, en attente d'une nouvelle autorisation d'exploitation.

Le plan cantonal exigeait sa mise en conformité avec, entre autre, l'installation d'une balance pour mesurer la quantité apportée et la mise en place d'un décrotteur pour laver les roues des véhicules des usagers, demandés par le Conseil Général. C'est désormais chose faite.

Il a fallu, depuis la mise à l'enquête, il y a un an, répondre aux exigences cantonales, avec de nombreuses formalités à remplir, comme l'indication de la durée de l'exploitation, la description de la situation géologique, hydrogéologique et géotechnique, ou encore la mise sur pied d'un concept de lutte contre les plantes envahissantes et d'un plan d'évacuation des eaux.

Les documents livrés au Service cantonal de l'environnement devaient contenir également une attestation de formation du personnel, des preuves de la couverture des coûts avec une provision au budget... On le voit, les autorisations cantonales ne sont pas délivrées à la légère.

La commune devra désormais fournir, chaque année, des rapports d'activité avec un inventaire des déchets stockés, les analyses des eaux de percolation captées, des eaux souterraines, le journal d'exploitation, ou encore des informations sur la formation continue des collaborateurs.

C'est le Conseil Communal qui est compétent pour fixer les conditions et les tarifs de la décharge et une procédure d'utilisation a été établie, à disposition des intéressés au Service technique.



-  Route d'accès
-  Emprise des remblais de la décharge en phase d'exploitation
-  Pont bascule GS22 (h = 80 cm)
-  Laveur de roues MobyDick ConLine Flex 400 B
-  Barrière automatique
-  Borne de pesage
-  Clotûre
-  Place de stationnement

16 RENCONTRE

Un éducateur musicien, amoureux des gens, à la tête de « la Naftaline ».

Il s'appelle Andrea Longo et, depuis le 1^{er} août, dirige « la Naftaline », la structure qui prend en charge les têtes blondes et brunes de la commune, de la naissance jusqu'à l'âge de douze ans.

Ce natif du sud est arrivé en Suisse il y a 25 ans, et en a pris la nationalité. Il s'est immédiatement senti chez lui à Ayent. « La chaleur des gens me rappelle l'Italie » !

Au bénéfice d'une longue carrière dans différents instituts éducatifs et de diplômes en management, il va piloter les secteurs de la nurserie, de la crèche et de l'UAPE.

Rencontre avec un homme à la chaleur communicative



Andrea Longo

Parlez-nous un peu de vous, Andrea Longo. Qui êtes-vous ?

Votre question va me permettre de plonger dans mes souvenirs... Je suis né en Italie en 1973, à Forlì, entre Bologne et Rimini, dans l'Émilie-Romagne.

J'ai commencé à travailler en Suisse grâce à

la musique, qui a été ma profession de départ, tout d'abord dans un établissement médico-social. J'organisais des animations, des thés dansants, pour des seniors et de fil en aiguille me suis passionné pour le travail social. J'ai été animateur auprès d'une unité d'accueil temporaire de jeunes adultes, qui souffraient de schizophrénie. Puis j'ai fait un diplôme d'éducateur ES à Lausanne, une autre formation à la HES, comme gestionnaire d'équipe et de projets et suivi plusieurs cours de formation tout au long de ces dernières années.

Mais je vous l'ai dit, je suis aussi musicien. J'ai dirigé des chœurs d'hommes, des chœurs mixtes, un groupe vocal féminin à Bulle, et je vais conduire le chœur « la Cecilia » de Fully.

Vous avez une longue expérience dans le domaine de l'éducation ?

Avant de prendre ce poste à Ayent, j'ai dirigé le secteur socio-culturel d'un centre pour personnes en situation de handicap à Yverdon-les-Bains. J'ai travaillé également pendant plusieurs années dans un internat pour jeunes en difficulté, l'internat de Serix, à Palézieux, comme éducateur et coordinateur du système éducatif. Puis, au cours des 4 dernières années, j'ai dirigé plusieurs UAPE pour la Ville de Lausanne.

Pourquoi avoir choisi de postuler à Ayent ?

J'ai été attiré par la beauté du Valais et j'ai décidé de suivre les traces de ma compagne. Nous habitons Leytron.

La mise au concours du poste, à « la Naftaline », correspondait exactement à ce que je cherchais, à cette période de ma vie. J'ai pensé que je pourrai y valoriser tout ce que j'ai appris dans les différents instituts que j'ai fréquentés.

Je suis en phase d'apprentissage et m'imprègne de l'Histoire et de la culture d'Ayent. Je me réjouis de connaître les sociétés locales. Pour moi cette période est importante. J'ai besoin de nourrir mes connaissances, pour pouvoir ensuite les appliquer au plus près des souhaits de la population.



Combien de personnes vont travailler à « la Naftaline » ?

L'équipe éducative compte 34 collaborateurs, mais il y aura aussi la partie cuisine et intendance. On s'approche d'une quarantaine de personnes. Sans parler des partenariats avec les secteurs hospitaliers, le secteur des soins, des besoins spécifiques.

Dans mon cahier des charges, il y a aussi les contacts avec les parents, qui comptent beaucoup pour moi.

Quelles valeurs voulez-vous mettre en avant dans ce travail ?

Les valeurs que je privilégie sont celles de justice et de bienveillance. Je veux instaurer une vraie qualité dans l'accueil des enfants, qui sont l'avenir d'Ayent. C'est une grande responsabilité que je prends et j'en suis conscient.

Je remercie les autorités qui m'ont fait confiance et vais tout faire pour que l'harmonie règne, entre les enfants, les collaborateurs et les parents. Je n'ai pas eu la chance d'en avoir moi-même mais je me permets d'en faire un métier, de contribuer à ce qu'ils grandissent sereinement.

Les premières impressions d'Ayent ?

Je suis époustoufflé par ce panorama ! Il y a certains lieux où l'on se sent bien, immédiatement. Et Ayent est de ceux-là !

La première fois que j'y suis venu, j'ai senti que c'était un endroit qui me convenait. J'ai été emballé.

L'histoire de la Naftaline

C'est un petit livret pour enfant qui donne son nom à la « Naftaline », née dans les années huitante, sur l'impulsion enthousiaste de Dominique Morard. Le curé prête alors la cure de St. Romain pour accueillir les premières têtes blondes, puis la structure prendra place, dès 1989, dans un premier puis un deuxième appartement de Plein Soleil et en cessera de s'agrandir au gré des besoins grandissants des familles.

La Naftaline s'appuie aujourd'hui sur les compétences de plus de 40 professionnels et coopère avec quelques 250 familles pour la prise en charge de plus de 350 enfants, inscrits dans les secteurs de la nurserie, de la crèche et des trois unités d'accueil pour enfants, UAPE.

18 AGENDA



Programme provisoire des manifestations

13 & 14 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine
Musée Valaisan des Bisses

19 & 20 SEPTEMBRE

Trail du Wildstrubel by UTMB Tseuzier – Barrage

20 SEPTEMBRE

Désalpe de Serin Anzère Place de la Chapelle

26 SEPTEMBRE

15 ans Centrale Chauffage à pellets Anzère
Anzère – Bonnefille

27 SEPTEMBRE

Journée de l'irrigation traditionnelle
Musée Valaisan des Bisses

4 & 5 OCTOBRE

Canitrail des Bisses Anzère Village

04 OCTOBRE

Brisolée Royale Anzère Tourisme Tseuzier – Barrage

11 & 12 OCTOBRE

Festival Anzère Fantastique Anzère – Village

17 OCTOBRE

Journée de la dernière goutte Grand Bisse d'Ayent

18 OCTOBRE

Spectacle hypnose Pascal Ducrest Anzère
Anzère – Salle Zodiaque

19 OCTOBRE

Fermeture des Remontées mécaniques Anzère

24 OCTOBRE

Rallye International du Valais spéciale Anzère
Ayent-Anzère

1^{ER} NOVEMBRE

Fête de la Toussaint Saint Romain

14 NOVEMBRE

Remise mérites sportifs & culturels Salle de gym St.-Romain

08 NOVEMBRE

Nuit des Musées Musée Valaisan des Bisses

22 NOVEMBRE

Possible préouverture des Remontées mécaniques Anzère

13 DÉCEMBRE

Winter Opening : ouverture officielle de l'hiver
Anzère domaine skiable

26 DÉCEMBRE

Noël pour les enfants Anzère Village

31 DÉCEMBRE

Apéro dernier lever du soleil de 2025 Pas de Maimbré

31 DÉCEMBRE

Soirée disco Nouvel An Anzère Village

1^{ER} JANVIER

Vœux du 1^{er} janvier à St-Romain 2026 et spectacle
Nouvel An Anzère Village

02 JANVIER

Conférence Théo Gmür Anzère Culture
Anzère – Salle Zodiaque

Conseils

Journées Européennes du Patrimoine 13 & 14 septembre 2025

Les Journées Européennes du Patrimoine ont lieu chaque année, le deuxième week-end du mois de septembre, sur un thème commun à tous les cantons. Leur objectif principal est de faire découvrir au public le patrimoine bâti, ainsi que le travail effectué pour sa mise en valeur et sa conservation.

Les visites proposées sont gratuites et guidées par des professionnels.

Le Canton du Valais participe aux Journées Européennes du Patrimoine. Une vingtaine de sites patrimoniaux seront exceptionnellement accessibles au public dans tout le territoire cantonal ; outre les églises et les châteaux, les promenades et les cols, des rencontres et conférences seront organisées autour du thème principal de l'édition 2025, à savoir « Patrimoine architectural ».

A Ayent, les 13 et 14 septembre, de 10 à 17h, au quartier du Pissieu, le Musée valaisan des Bisses et les Z'Amis du patrimoine organiseront des événements, notamment une visite guidée sur le thème des bisses.

Des informations plus détaillées seront disponibles sur le site d'Anzère Tourisme.

Conférence Théo Gmür 2 janvier 2026

Théo Gmür est un skieur handisport suisse, né le 8 août 1996 à Sion (originaire de Haute-Nendaz et de Saint-Gall). Il est atteint d'une hémiplégie du côté droit due à un accident vasculaire cérébral (AVC) dans son sommeil à l'âge de deux ans. Il apprend à skier à l'âge de 3 ans grâce à son père qui malheureusement disparaît en 2011.

Il s'est fait connaître en devenant triple champion paralympique lors des jeux paralympiques de 2018 à Pyeongchang où il concourt dans la catégorie debout LW9-1.

Il est membre du ski club Arpettaz - Nendaz et étudie les sciences du sport à l'école fédérale de sport de Macolin où il est le premier sportif handicapé à intégrer le cursus sport-étude.

En 2020, il porte la flamme olympique des jeux olympiques de la jeunesse de Lausanne.

En 2022, à la suite d'un pari perdu, il prend part au Grand Raid en VTT et remporte sa 4^{ème} médaille olympique (bronze) à Pékin.





IMPRESSUM

**Magazine édité par
la Commune d'Ayent**

Textes

Romaine Jean,
Christian Savioz, Mathieu
Aymon, Ursula Däppen,
Andrea Longo

Photos

Franco Lorenzetti,
Téléanzère / Garaventa,
Commune Ayent, Anzère
Tourisme,

Christian Savioz

**Graphisme et impression
par la maison Gessler SA**